



## LES RENDEZ-VOUS CULTURELS DE L'ÉTÉ

### LES TERRASSES DE L'ÉTÉ REVIENNENT DU 5 JUILLET AU 12 AOÛT



En 2022, la communauté de communes et l'office de Tourisme des pays de L'Aigle inauguraient le festival estival, «Les Terrasses de l'été», autour d'un concept simple : 4 dates, dans 4 communes du territoire, à la découverte de 4 univers artistiques. Pour cette première édition, plus de 1 500 personnes sont venues assister aux différents concerts et spectacles.

En 2023, les élus ont décidé de pérenniser cet événement culturel et de l'enrichir de 3 dates supplémentaires.

- 5/07 - 20h30 / Les Aspres .....  
Yacouba Moumouni & Les tambours de Maradi
- 12/07 - 20h30 / Vitrai-Sous-L'aigle .....  
Roda Minima
- 19/07 - 19h / Villers-En-Ouche .....  
Cie Furinkai et Craft Danse+
- 2/08 - 19h / Glos-La-Ferrière .....  
3 clowns - Cie des Bleus de Travail
- 9/08 - 19h / Rai .....  
Étoffer la Nuit - Collectif Aurita
- 12/08 - 17h30 / Aube .....  
Clôture du festival avec Spectacles, concerts, bal et feu d'artifice.



10 SPECTACLES GRATUITS À DÉCOUVRIR. ICI, CIE FURINKAI



RDV LE 12 AOÛT POUR UNE GRANDE JOURNÉE DE CLÔTURE DU FESTIVAL



EN SCANNANT LE QR CODE, RETROUVEZ NOTRE PROGRAMME COMPLET



DÉCOUVRIS LES 10 SCULPTURES MONUMENTALES À L'ÉTANG

## EXPOSITION LAND ART

À DÉCOUVRIR À L'ÉTANG LA CROIX LAMIRAULT JUSQU'AU 17 SEPTEMBRE 2023

Dix artistes\* plasticiens se sont emparés de l'étang pour créer des œuvres sur mesure et titiller notre curiosité. La part belle est donnée aux matières naturelles, recyclées ou détournées comme le bois, le textile, la céramique ou encore le métal. Cette grande exposition d'été, " Extérieurs " est proposée en partenariat avec le fonds

départemental d'art contemporain de l'Orne.

\*Marie Heughebaert, Thierry Teneul, Benoit Delomez, Les Tisseuses de liens, Anne Laval, Thomas Van Reghem, Domitille Martin, Nicolas Guillemot, Christiane Müller, Bernard Blaise



RENSEIGNEMENTS COMPLETS SUR TOUTES LES SORTIES D'ÉTÉ :

Office de Tourisme : 02 33 24 12 40

## PLUI-H

OÙ ET COMMENT CONSTRUIRE DEMAIN ?

C'est à cette question que répondra à terme le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal et d'Habitat (PLUi-H) du Pays de L'Aigle. Les 32 communes membres finalisent la traduction réglementaire des orientations et objectifs définis par le Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). En tenant compte des spécificités de chaque commune, les élus du territoire définissent ensemble la localisation du développement futur et les nouvelles règles en matière d'urbanisme. À quoi devront ressembler les constructions ?

Dans quels secteurs l'urbanisation sera-t-elle interdite au regard des enjeux agricoles et naturels ? etc.

Des réunions publiques d'informations se sont déroulées sur L'Aigle, La Ferté-en-Ouche et Moulins-la-Marche en juin dernier pour expliquer la démarche et les enjeux de ce vaste plan de la planification urbaine sur le territoire. Une enquête publique sera programmée en 2024 pour une approbation du document à partir de l'été 2024.



## COMMUNICATION

BIENTÔT UN NOUVEAU LOGO ET UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LES PAYS DE L'AIGLE



Afin de s'adapter aux nouveaux usages et de moderniser l'image du territoire, la CdC travaille à la refonte de sa communication et proposera au début de l'automne un nouveau logo et un nouveau site internet. Cette nouvelle stratégie fait suite à un diagnostic de communication réalisé en 2022 et bâti autour de 3 axes : La simplification de la relation avec les administrés, l'appartenance à un même territoire et l'identité des pays de L'Aigle. Dans un souci de maîtrise budgétaire, ce logo sera remplacé au fur et à mesure des besoins afin de ne pas engendrer de coûts supplémentaires.



## « VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR VOS DROITS ? »,

RENDEZ-VOUS LE JEUDI 6 JUILLET AU HALL DU GRÛ DE 12H00 À 18H00 - GRATUIT

Le CIAS et ses partenaires organisent le premier forum d'information sur les droits qui regroupera une soixantaine de structures autour des thématiques suivantes: loisirs, séjours vacances ; logement ; santé ; emploi, formation, insertion ; informations juridiques ; retraite ; maintien de l'autonomie et handicap ; parentalité ; jeunesse ; gestion du budget et surendettement.

Le CIAS proposera une navette gratuite sur inscription (02 33 34 70 86) pour les personnes rencontrant des problématiques de mobilité pour se rendre au forum.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS DE L'AIGLE

f i 5 place du Parc - 61300 L'AIGLE in t  
02 33 84 50 40 - contact@paysdelaigne.fr - www.paysdelaigne.com

JUILLET 23

# ÇA BOUGE EN PAYS DE L'AIGLE !



au service de tous, partout



L'action de nos collectivités locales, communes et communautés de communes s'inscrit toujours

dans un temps long et les projets qui se concrétisent actuellement ont demandé de nombreuses années de travail avant d'aboutir, pour des raisons techniques, financières, administratives ou politique, comme ce fut le cas pour le report du complexe culturel.

La ville de L'Aigle est et sera en travaux pendant plusieurs mois entre le chantier du complexe culturel et ses abords, la requalification urbaine de l'avenue de Latre de Tassigny, les travaux de la voie verte, la renaturation de la Risle réalisée par le syndicat de la Risle ou les travaux d'assainissement à L'Aigle et Aube. À cela s'ajoute l'opération de rénovation urbaine de la Madeleine. Ce sont presque 29 millions d'euros que la CdC

mobilise avec ses partenaires sur la ville de L'Aigle. Un tel engagement se justifie car L'Aigle est notre ville pôle et le moteur de l'attractivité de notre territoire.

J'aime cependant rappeler que l'ensemble de ces travaux sont financés par tous les habitants de notre territoire intercommunal et qu'à cet égard il faut saluer cette démarche de construction collective. En contrepartie, il est aussi très important de redéployer l'ensemble des projets et des services sur toutes les communes de la CdC à l'instar de ce que nous faisons pour les écoles, la voirie, les pôles de santé ou l'accompagnement social.

Nous sommes bien évidemment tous perturbés dans notre vie quotidienne par ces travaux. Soyez persuadés que nous mettons tout en œuvre pour préserver l'accès au centre-ville.



Il faut cependant relativiser ces désagréments. En effet, en ces périodes particulièrement anxiogènes entre la guerre, les perturbations climatiques et les répercussions sur le coût de l'énergie, cela nous rappelle qu'il fait bon vivre dans nos pays de L'Aigle.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année 2023.



JEAN SELLIER,

Président de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

## LE PREMIER TRONÇON DE LA VOIE VERTE

### INAUGURÉ

Le 3 juin dernier, journée mondiale du vélo, la communauté de communes des pays de L'Aigle a inauguré un premier tronçon de 4km de voie verte reliant Saint-Sulpice-sur-Risle aux jardins ouvriers de L'Aigle. L'occasion de revenir sur les origines de ce projet et de faire le point sur les travaux à venir.



EN AMONT DE L'INAUGURATION, LES PARTENAIRES ET FINANCEURS DU PROJET ONT DÉCOUVERT, À VÉLO, LE 1<sup>ER</sup> TRONÇON DE LA VOIE VERTE.

Les travaux d'aménagement des abords de la Risle ont débuté en septembre dernier. Mais en réalité, l'origine de ce projet remonte à une vingtaine d'années. À cette époque, la SNCF a entrepris des travaux de sécurisation d'un chemin rural de 1,5 km serpentant la rivière au départ de Saint-Sulpice-sur-Risle. Très vite, l'idée de créer une voie verte patrimoniale qui mettrait en valeur le patrimoine de la vallée est née. Cet axe permettrait de relier le prieuré et l'église classée aux fresques du 14<sup>ème</sup> siècle de Saint-Sulpice, la Manufacture Bohin, les moulins, les jardins ouvriers et le cœur de la ville de L'Aigle, l'étang de la Croix Lamirault, la ferme de Rai et la grosse forge de Aube.

Cette opportunité de mettre en valeur la Risle nous a conduit à acheter en 1998, la ferme de Rai, patrimoine du 14<sup>e</sup> siècle. Ensuite, entre 2000 et 2012, la cdc a contribué à la création du musée de la Manufacture Bohin. Enfin,

en 2019, dix ans après, la CdC a saisi l'opportunité d'acheter l'étang de la Croix Lamirault, maillon manquant pour finaliser le parcours. Concomitamment, le Pays d'Ouche Développement a lancé, en 2012, une étude de faisabilité pour l'aménagement d'un chemin touristique le long de la Risle à destination des cyclistes et des randonneurs.

C'EST AINSI QU'EST NÉ LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE VOIE VERTE QUI PERMET DE RÉPONDRE AUX 3 GRANDS OBJECTIFS QUE SONT :

1 Le développement touristique et la mise en valeur du patrimoine bâti historique : la mise en service de cet itinéraire assurera la liaison entre les activités historiques, patrimoniales et touristique du territoire, permettant ainsi d'en renforcer l'accès et l'attractivité.

2 Le développement durable et la mobilité vers l'emploi : la voie verte

permettra aux habitants de réduire l'utilisation des véhicules dits polluants pour leurs déplacements quotidiens. Elle répondra à un objectif de mobilité locale en permettant à la population de relier à vélo ou à pied, sur un chemin sécurisé, la ville pôle aiglone et sa périphérie. Ce projet s'intègre dans le schéma directeur vélo réalisé en 2019-2020. Le PLUi en cours d'élaboration intègre ce projet de voie douce dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

3 Le renforcement du lien social : la voie verte contribuera au lien social et intergénérationnel puisqu'elle offrira un nouvel espace pour les familles, les activités de loisirs et sportives et facilitera la découverte du territoire

“ La voie verte participe à l'aménagement urbain du centre-ville de L'Aigle que nous avons engagé depuis plusieurs années puisqu'elle traverse la ville et passe notamment entre le complexe culturel et la Risle. Elle respecte parfaitement les programmes nationaux de revitalisation des centres villes qui incluent des obligations de naturation des espaces publics, de détente, de loisirs et de contact avec la nature et les cours d'eau », commente Jean Sellier, président de la communauté de communes des pays de L'Aigle.

« Si dans l'immédiat cette voie verte représente plus de 7 km sur notre territoire intercommunal, notre grande ambition serait de la relier vers l'Eure à la Ferrière sur Risle par une vélo-route, le département de l'Eure y travaille. Et pourquoi par la poursuite vers Rai et Aube, Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois ou le Haras du Pin par des sentiers pédestres » conclut l' élu.



JEAN SELLIER AVEC LE PRÉFET DE L'ORNE, SÉBASTIEN JALLET



LA VOIE VERTE LONGE LA RISLE

par les habitants dans le cadre privé ou scolaire (sorties patrimoine, rivière, variété de la faune et de la flore et des milieux naturels, histoire industrielle...)

Le premier tronçon de la voie verte reliant Saint-Sulpice-sur-Risle aux jardins ouvriers de L'Aigle a été inauguré le 3 juin dernier en présence des financeurs (État, région Normandie, département de l'Orne) et des élus du territoire.

À terme, la voie verte reliera l'étang La Croix Lamirault et proposera une balade de 7,6 km le long de la Risle. Les travaux devraient débuter en septembre prochain. La traversée de la ville sera fléchée et aménagée progressivement pour rejoindre le complexe culturel « Risle en Scène » qui devrait ouvrir ses portes à la rentrée.



#### COÛT DU PROJET

- MONTANT des travaux : 2 458 545 € HT
- FINANCEMENT :
  - Appel à Projet Vélo : 783 321 €
  - État (DSIL) : un total de 728 521.50 € (dont 428 521.50 € pour la phase 1 et 300 000€ pour la phase 2)
  - Région : 216 335 €
  - Département : 91 200 €
  - ADEME : 29 610 €
- AUTOFINANCEMENT de la CdC des Pays de L'Aigle : 1 080 181,50 €

## ASSAINISSEMENT

### RÉHABILITATION DU RÉSEAU : CIRCULATION PERTURBÉE DANS LE CENTRE-VILLE DE L'AIGLE

Suite à un diagnostic des réseaux de la station d'épuration de Saint-Sulpice-sur-Risle, la communauté de communes des pays de L'Aigle s'est engagée dans un programme de réhabilitation de ses installations sur les secteurs d'Aube et de L'Aigle. La première opération de reprise de 80 branchements au réseau a débuté à l'automne 2022 sur le secteur d'Aube.

Sur la commune de L'Aigle, les travaux dans le centre-ville ont débuté fin mai et devrait s'achever fin octobre. À terme, le secteur situé aux environs du carrefour situé entre la rue Pasteur et l'avenue de Lattre de Tassigny sera réhabilité. Cette opération globale dont le coût avoisine les 2,7 millions d'euros, est financée à près de 60% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et l'État dans le cadre du plan de relance.



Calendrier prévisionnel des travaux (sous réserve de conditions climatiques favorables et des aléas de chantier) :

- Jusqu'au 8 juillet : Réhabilitation des réseaux d'assainissement des rues du pont Moulin, Richard Lenoir, Ancienne Poste, Carnot et Thiers par tranchées ouvertes puis du réhabilitation par chemisage de fin août à mi-septembre
- Du 10 juillet à fin juillet : Carrefour de la rue Louis Pasteur/avenue de Lattre de Tassigny - Mise en place d'un alternat de circulation par feux tricolores entre l'avenue Tassigny et la rue du docteur Rouyer permettant ainsi de conserver un accès au centre-ville
- 22 août à début novembre : Rue Pasteur - Circulation en sens unique du centre-ville vers l'avenue du Mont Saint Michel
- Octobre : Carrefour de la rue du Paradis et de la rue Louis Pasteur.

Durant les différentes phases de travaux, les accès aux voies seront modifiés et les routes seront ponctuellement barrées à la circulation.



Afin d'informer les administrés de l'avancement des travaux, la société Sturno, entreprise chargée de réalisation de ces travaux, a ouvert un site internet dédié à cette opération :

